

Conseil de sécurité

Distr. générale
21 novembre 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 16 novembre 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Depuis sa création, le 15 avril 1995, le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie a appuyé les efforts que je déploie pour promouvoir la cause de la paix et de la réconciliation en Somalie par la voie de contacts avec les dirigeants somaliens, les organisations civiques ainsi que les États et organisations concernés. Le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie a également suivi de près la situation qui règne en Somalie ou qui a trait à ce pays et m'a aidé à présenter à intervalles réguliers des exposés et des rapports écrits au Conseil de sécurité.

Dans mon rapport du 18 février 2005 (S/2005/89), j'ai informé le Conseil de sécurité que l'Organisation des Nations Unies avait été invitée par le Gouvernement fédéral de transition, les pays de la région et la communauté des donateurs internationaux à prendre la tête des efforts visant à coordonner l'appui à la mise en œuvre des accords conclus à la Conférence de réconciliation nationale en Somalie ainsi que l'instauration de la paix et de la stabilité en Somalie. J'ai également proposé un élargissement du rôle attribué à l'ONU, qui aurait notamment pour tâches : a) de prêter assistance pour le dialogue constant entre les parties somaliennes aux fins de la réconciliation; b) de soutenir les efforts visant à traiter le problème du « Somaliland »; c) de coordonner, avec les voisins de la Somalie et d'autres partenaires internationaux, l'appui au processus de paix; et d) de présider le Comité de coordination et de suivi tout en jouant un rôle politique de premier plan dans les activités de consolidation de la paix menées en Somalie. Dans sa déclaration du 7 mars 2005 (S/PRST/2005/11), le Conseil de sécurité s'est notamment félicité des efforts entrepris par le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie et a fait observer qu'il était nécessaire de renforcer la présence de l'ONU comme je l'avais proposé.

En 2006, le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie aura pour objectifs principaux de poursuivre les efforts visant à promouvoir un dialogue ouvert à tous et la réconciliation entre les institutions fédérales provisoires de la Somalie, d'appuyer la mise en place de structures et institutions de gestion des affaires publiques et d'élaborer à l'intention de celles-ci des plans d'action en coordination étroite avec le Gouvernement fédéral de transition, l'équipe de pays des Nations Unies et la communauté internationale. Le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie coordonnera également l'appui politique et financier que la communauté internationale prête aux institutions somaliennes naissantes. Compte tenu du rôle primordial joué par le bureau susmentionné, en cette étape critique du

processus de paix en Somalie, je compte poursuivre ces activités durant l'exercice biennal 2006-2007.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**